



# TAXIS TRANSPORT DES PERSONNES DEFICIENTES

## PUBLIC

Chauffeurs artisans Taxis - ambulanciers  
Formateurs des chauffeurs artisans Taxis

## OBJECTIF

- . Appréhender le marché du transport des personnes handicapées et/ou âgées PMR et PH (enfants, adultes, seniors)
- . Connaître les objectifs et les orientations de la loi du 11 février 2005.
- . Avoir les clés de lecture de la loi du 11 février 2005
- . Prendre en compte la nature du handicap, troubles mentaux, psychiques et cognitifs
- . Connaître les attentes des personnes qui présentent des handicaps
- . Les règles et les attitudes dans la profession d'artisans Taxis

## PROGRAMME

- . **Le marché du handicap et du vieillissement**
  - les besoins de transport et leurs évolutions
  - les chiffres démographiques
- . Esprit et objectif de la réglementation
  - les clés de lecture des textes
  - le contexte, les principaux points
- . **Rappel des handicaps, des règles et attitudes du chauffeur artisan taxi**
  - mobilité réduite, déficience visuelle, auditive
- . **Les typologies par maladie (mentale, psychique et cognitive)**
- . **La définition du pictogramme S3A**
  - **A**ccueil
  - **A**ccompagnement
  - **A**ccessibilité
- . **Les exigences d'accessibilité (S3A) dans la profession des artisans taxis**
  - pour l'entreprise, le personnel, les chauffeurs
- . **Les règles et attitudes des chauffeurs taxis - exigences S3A**
  - reconnaître les difficultés des personnes
  - mettre en œuvre des comportements adaptés selon les prises en charge (enfants, adultes, seniors)
  - les préconisations de moyens
- . **La mise en œuvre organisationnelle des dispositions**
  - accessibilité physique
  - affichage
  - moyens techniques
- . **Les équipements et critères dimensionnels des véhicules selon les normes XP R 18-804 et XP R 18-805**
- . **Illustrations d'aménagements de véhicules, présentation des dispositifs techniques**
  - Films et/ou photos



## METHODE

Support pédagogique, vidéos, documentation technique

## SESSION(S)

Durée : 1 jour

Date(s) - lieu : contacter votre CMA ou le CNISAM

820 € par journée (Groupe de 8-10 personnes)  
En sus frais de déplacement et hébergement



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Région  
Nouvelle-Aquitaine



Centre National d'Innovation Silver economic, Autonomie et Métiers

